



GROUPE
EUREX



AUDIT EUREX
Société de Commissaires aux Comptes
12, rue du 4 septembre
75002 PARIS

K P M G AUDIT IS
Tour Eqho CS 60055
2, avenue Gambetta
92600 Paris La Défense

EASYVISTA

Société Anonyme au capital de 2 993 431 €

Immeuble Horizon

10, allée Bienvenue

93160 NOISY LE GRAND

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS ET
ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016**

Mesdames, messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article Articles R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article Articles R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article Articles R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1^{ere} convention : Convention d'avances en compte courant avec les filiales

Personnes concernées : Sylvain Gauthier (Directeur Général) et Jamal Labeled (Directeur Général)

Nature et objet : Mise en place d'une convention d'avance en compte courant avec les filiales

Modalités : Les comptes courants sont rémunérés au taux maximum déductible fiscalement en France sans pouvoir être à inférieurs à 3%.

Situation au 31/12/2016

Sociétés	Solde au bilan de la société EASYVISTA S.A. (France) Créances / (Dettes)	Montants comptabilisés en 2016 Produits / (Charges)
EASYVISTA S.A. (Portugal)	(520 978 €)	(13 965 €)
EASYVISTA S.L (Espagne)	(97 525 €)	(1 629 €)
EASYVISTA S.R.L (Italie)	(459 662 €)	(13 848 €)
EASYVISTA Ltd. (Royaume-Uni)	11 903 €	667 €
EASYVISTA Inc. (Etats-Unis)	11 418 430 €	277 759 €
Logiciels EASYVISTA Inc. (Canada)	1 230 833 €	33 484 €
EASYVISTA Allemagne	561 165 €	15 546 €
RIFT Technologies	(293 693 €)	(5 283 €)

2^{eme} convention : Prêt participatif au profit d'EASYVISTA S.L

Personnes concernées : Sylvain Gauthier (Directeur Général) et Jamal Labeled (Directeur Général)

Nature et objet : Mise en place d'un prêt participatif d'un montant de 400 000€ par EASYVISTA S.A. (France) au profit de la société EASYVISTA S.L. (Espagne)

Modalités : Le prêt est rémunéré par un intérêt représentant la plus petite des deux sommes suivantes :

- Intérêt calculé au taux Euribor 1 mois majoré de 1.5%
- Intérêt égal à 1% du chiffre d'affaires hors facturation inter-compagnies de la période concernée.

Le solde du prêt au bilan du 31 décembre 2016 s'élève à 400 000 €.

Les intérêts courus depuis l'origine et figurant à l'actif du bilan s'élèvent à 6 698,70 €. Les produits comptabilisés au titre des intérêts de l'exercice clos au 31 décembre 2016 s'élèvent à 4 540,37 €.

Fait à Paris et à Paris la Défense, le 28 avril 2017

Les commissaires aux comptes



AUDIT EUREX
Sandrine JEANJACQUOT
Associée



KPMG AUDIT IS
Eric Lefebvre
Associé